



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE ST-ONESIME D'IXWORTH  
LE JEUDI 20 DECEMBRE 2018, SEANCE EXTRAORDINAIRE**

Séance extraordinaire d'adoption du budget du Conseil de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth, tenue le **20 décembre 2018** à dix-neuf heure trente à la salle les générations au 12, rue de l'Église à Saint-Onésime-d'Ixworth.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 – Madame Christine Ouellet  
Siège #2 – Monsieur Bertrand Ouellet  
Siège #3 – Madame Marie-Eve Lévesque Gaudreau  
Siège #4 – Monsieur Denis Miville  
Siège #5 – Monsieur Denis Lizotte  
Siège #6 – Monsieur Gilles Gagnon

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Benoît Pilotto.

Madame Andréane Collard-Simard, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

La séance extraordinaire est ouverte par monsieur Benoît Pilotto maire. Madame Andréane Collard-Simard, directrice générale et secrétaire trésorière, fait fonction de secrétaire.

**RÉS.201-2018**

**1- CONSTAT DE VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Avis public de cette séance extraordinaire a été donné et avis personnel de convocation a été signifié à tous les membres du conseil.

Après vérification du quorum et de la publication de l'avis de séance extraordinaire, il est proposé par madame Christine Ouellet et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2- CONVOCATION**

Cette séance est convoquée en vertu de l'article no. 956 du code municipal. Il ne peut y avoir d'autres dispositions que celles portant sur le budget de l'exercice 2019 de cette municipalité.

**RÉS. 202-2018**

**3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Gilles Gagnon et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

- 1- **CONSTAT DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2- **CONVOCATION**
- 3- **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4- **PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE 2019 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**
- 5- **ADOPTION DU BUDGET 2019 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**
- 6- **DISTRIBUTION DU RÉSUMÉ DU BUDGET DE 2019**
- 7- **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 8- **CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 203-2018**      **4- PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE 2019 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS**

Marie-Eve Lavoie, consultante en comptabilité pour la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth, présente à la population les prévisions budgétaires 2019 et le programme triennal des dépenses en immobilisations.

**RÉS. 204-2018**      **5- ADOPTION DU BUDGET 2019 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS**

**ATTENDU QUE** la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2019 de même que du programme triennal d'immobilisations pour les années 2019-2020-2021, ces documents étant annexés et faisant partie intégrante de ce procès-verbal;

**ATTENDU QU'**avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Denis Lizotte et résolu à l'unanimité **QUE** le conseil de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth;

- Adopte le budget de l'exercice financier 2019 prévoyant des revenus et dépenses de 827 804 \$
- Adopte le programme d'immobilisations pour les exercices financiers de 2019, 2020 et 2021

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉS. 205-2018**      **6- DISTRIBUTION DU RÉSUMÉ DU BUDGET DE 2019**

Il est proposé par monsieur Denis Miville et résolu à l'unanimité **QUE** le résumé du budget 2019 soit distribué à chaque domicile de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**7- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire répond aux questions du public.

**RÉS. 206-2018      8- CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19:53, il est proposé par madame Marie-Eve Lévesque-Gaudreau et résolu à l'unanimité **QUE** cette séance extraordinaire d'adoption du budget soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

Benoît Pilotto, maire

---

Andréane Collard-Simard  
Dir. gén & sec.-trés.

Je, Benoît Pilotto, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

---

INITIALES